

tél. 705.674.5896
télé. 705.674.7803

40 rue Elm, suite ES211
Sudbury (Ontario) P3C 1S8
acfo@acfosudbury.ca
www.acfosudbury.ca



FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE POUR LA
PERSONNALITÉ FRANCO-ONTARIENNE DE L'ANNÉE 2009

Nom : _____

Coordonnées à domicile

Coordonnées au bureau

Rue : _____

Rue : _____

Ville : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Téléphone : _____

Traits caractéristiques : _____

Travail bénévole : _____

Emploi : _____

Autres informations (ajoutez en annexe si nécessaire) Annexe : oui _____ non _____

Proposé par : _____ Appuyé par : _____

Adresse : _____ Adresse : _____

Téléphone : _____ Téléphone : _____

Faire parvenir le formulaire avant 16h le lundi 15 juin 2009 à :

CONCOURS DE LA PERSONNALITÉ FRANCO-ONTARIENNE DE L'ANNÉE 2009
Association canadienne-française de l'Ontario du grand Sudbury
40 rue Elm, suite ES211, Sudbury (Ontario) P3C 1S8
téléphone : 674-5896 télécopieur : 674-7803 courriel : concours@acfosudbury.ca

PERSONNALITÉ FRANCO-ONTARIENNE DE L'ANNÉE 2009

Repères pour la sélection :

Le prix a été instauré en 1983. L'intention du prix n'est pas de couronner une carrière quelconque mais plutôt de :

- a) signaler la contribution communautaire d'une personne habitant la région du grand Sudbury, ou ayant habité la région ;
- b) signaler la contribution d'une personne, de façon continue, au développement et à la promotion de la communauté franco-ontarienne du grand Sudbury ou encore à la francophonie dans son ensemble ;
- c) reconnaître et remercier publiquement la contribution de cette personne ;
- d) remettre, à la personne choisie un gage de reconnaissance pour son dévouement et engagement communautaire.

Critères de sélection :

- a) personne reconnue pour la qualité de son travail dans son engagement communautaire;
- b) personne s'étant distinguée de façon particulière et continue au sein de la communauté franco-ontarienne du grand Sudbury ;
- c) personne dont le travail et l'engagement communautaire reflètent les mandats de l'ACFO du grand Sudbury, dont celui de voir au développement et à l'épanouissement de la communauté franco-ontarienne ;
- e) personne reconnue pour engagement communautaire par son bénévolat ;
- f) personne qui par son engagement bénévole ou par son travail rémunéré se serait nettement surpassée, aurait fait preuve d'une grande initiative et aurait favorisé, de façon remarquable, le développement de la communauté franco-ontarienne ;
- g) tout membre du Conseil d'administration ou employé(e) de l'Association canadienne-française de l'Ontario du grand Sudbury est exclu(e) du concours de la Personnalité franco-ontarienne de l'année.

**L'ACFO désire remercier les commanditaires et partenaires du concours.
Leur appui est grandement apprécié !**



Patrimoine
canadien Canadian
Heritage

